

# Accès à l'information sociale

Cours sous forme d'exposés, de démonstrations, de travaux dirigés et de travaux pratiques

## **1. Présentation du module et méthodologie de la création du fonds : ½ journée**

Définitions de l'information, de la documentation

Démarche de création du fonds, organisation d'une documentation :

- Connaissance du secteur de l'action sociale
- Connaissance des compétences de l'institution
- Connaissance du public
- Etude des objectifs du service
- Positionnement par rapport aux autres organismes du secteur
- Analyse des besoins

→ Nécessite que chaque stagiaire apporte les documents édités par le service de l'action sociale, en particulier ceux concernant le service d'accueil.

## **2. Techniques documentaires : ½ journée**

- Description de la chaîne documentaire
- Initiation à la bibliothéconomie (catalogage, analyse, classification)
- Initiation à la recherche documentaire
- Création de produits d'information
- Eléments du droit de l'information

→ Remise d'un support de cours

## **3. Présentation des sources d'information spécialisée : ½ journée**

- Centres de ressources, services d'accueil téléphoniques
- Guides et autres usuels
- Revues et autres périodiques
- Editeurs spécialisés (revues, livres, vidéogrammes)
- Réseaux

→ Remise d'un référentiel

→ Travail sur les ASH

## **4. Visite: ½ journée**

- Service de documentation ou de renseignement ouvert au public : Fondation Nationale de Gérontologie (14h30) – 49 rue Mirabeau – 75016 PARIS (M° église d'Auteuil)  
Tel. 01.55.74.67.00 – Documentaliste : Melle BIET

## **5/6. Découverte d'Internet et Interrogation de bases de données et de sites Internet: 1 journée**

- Présentation des fonctionnalités d'Internet
- Présentation de sites web intéressant l'action sociale

→ Démonstrations nécessitant un ordinateur connecté à Internet, un vidéoprojecteur et un écran de projection

→ Remise d'une liste

- Méthodologie de l'interrogation
- Présentation de bases de données sous forme de cédéroms
- Entraînement à l'interrogation sur Internet et les bases de données

→ Travaux pratiques sous forme d'ateliers de 3 stagiaires maximum par poste pour l'interrogation sur Internet (connexion nécessaire) et sur les bases de données (lecteur de cédérom nécessaire)

→ Remise d'un guide méthodologique

- Bilan du module « accès à l'information sociale »